



FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

*Enseignement Secondaire Ordinaire et Spécial*  
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique - a.s.b.l.  
rue Guimard 1, 1040 Bruxelles - Tél. (02)507.07.59 - Fax. (02)507.07.46 - Courriel : fesecc@segec.be

# Gérer l'organisation des années complémentaires (15-25) du 1er degré : pistes ...



Ces documents ont été élaborés grâce à la contribution des conseillers pédagogiques diocésains et du service pédagogique de la FESec.

Si vous souhaitez nous adresser des demandes, des suggestions, nous faire part de vos remarques, vous pouvez le faire par courrier, téléphone, fax ou entrer directement en contact avec nous sur le site du SeGEC en cliquant sur les adresses E-mail qui suivent.

Ce groupe est composé de :

**Diocèse de Malines-Bruxelles**

av. de l'Eglise Saint-Julien 15 - 1160 Auderghem  
02/663.06.56 - Fax : 02/672.07.53  
*brabant@segec.be*

*Nicole LEWAHERT*

**Diocèse de Liège** - bd. d'Avroy 17 - 4000 Liège  
04/230.57.23 - Fax : 04/230.57.03  
*bernard\_gerard@hotmail.com*

*Bernard GERARD*

**Diocèse de Namur-Lux.** - rue de l'Evêché 5 - 5000 Namur  
081/25.03.87- Fax : 081/25.03.69  
*thomas\_debrux@yahoo.com*

*Thomas DEBRUX*

**Diocèse de Tournai** - rue des Dominicains 9 - 7000 Mons  
065/35.26.96 - Fax : 065/35.13.48  
*sedess.mons@skynet.be*

*Christian HOST*

**FESec** - rue Guimard 1 - 1040 Bruxelles  
02/507.07.47 - Fax : 02/507.08.53  
*michel.willem@segec.be*

*Michel WILLEM*

*Mise en page du document*

*Marie-Hélène RENARD*



|   |    |
|---|----|
| <b>Quelques aspects administratifs ...</b>                            | 4  |
| - Quand les parents contestent  | 5  |
| - Passage de 2S → 1S et de 1S → 2C avant le 15 janvier                | 6  |
| - PAI (Plan d'apprentissage individualisé)                            | 8  |
| - Rapport de compétences + PAI + MAS (Modalités d'aide et de soutien) | 11 |
| <br>  |    |
| <b>Le point sur le conseil de classe et de guidance</b>               | 16 |
| <br>  |    |
| <b>Le point sur les aspects organisationnel et pédagogique</b>        | 22 |
| - Logique d'intégration   | 23 |
| - Logique de regroupement   | 25 |
| - Choix d'une stratégie d'organisation                                | 27 |
| - Quelques dispositifs mis en place dans des écoles                   | 28 |
| <br>  |    |
| <b>Avant d'organiser une année complémentaire</b>                     | 29 |
| - Les questions essentielles à se poser                               | 30 |
| - Les remarques dont il est intéressant de tenir compte               | 34 |



QUELQUES ASPECTS ADMINISTRATIFS



RESULTATS AU 1<sup>er</sup> DEGRE COMMUN :  
QUAND LES PARENTS CONTESTENT ...

**Au terme de la 1A,**

- **l'élève est orienté vers une 1S**
  - cette décision peut faire l'objet d'un recours pour obtenir le passage en 2C.
  - si les parents ne souhaitent pas que le jeune aille en 1S mais souhaitent qu'il suive une 2P, l'élève a le droit d'aller en 2P puisqu'il a suivi la première année dans le 1<sup>er</sup> degré.

**Au terme de la 1S, si l'élève n'a pas encore fait 3 ans dans le degré, plusieurs cas de figure sont possibles :**

- **l'élève reçoit une AOA** : pas de contestation possible. Il doit passer au 2<sup>ème</sup> degré dans la 3<sup>ème</sup> année de son choix ;
- **l'élève reçoit une AOB** : l'élève ne peut aller que dans les formes d'enseignement ou sections pour lesquelles il n'a pas reçu de restriction. Si les parents refusent ces restrictions,
  - soit l'élève, de plein droit, peut aller en 2C,
  - soit les parents introduisent un recours pour transformer l'AOB en AOA ou alléger l'AOB (c'est-à-dire une restriction moins contraignante).
- **l'élève est orienté vers une 2C**. Si les parents refusent cette orientation, ils peuvent introduire un recours pour transformer cette décision d'orientation en AOA ou en AOB vers une 3<sup>ème</sup> (1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> degré).

**Au terme de la 2C, si l'élève n'a pas encore fait 3 ans dans le degré, plusieurs cas de figure sont possibles :**

- **l'élève reçoit une AOA** : pas de contestation possible. Il doit passer au 2<sup>ème</sup> degré dans la 3<sup>ème</sup> année de son choix ;
- **l'élève reçoit une AOB** : l'élève ne peut aller que dans les formes d'enseignement ou sections pour lesquelles il n'a pas reçu de restriction. Si les parents refusent ces restrictions,
  - soit l'élève, de plein droit, peut aller en 2S,
  - soit les parents introduisent un recours pour transformer l'AOB en AOA ou alléger l'AOB (c'est-à-dire une restriction moins contraignante).
- **l'élève est orienté vers une 2S**. Si les parents refusent cette orientation, ils peuvent introduire un recours pour transformer cette décision d'orientation en AOA ou en AOB vers une 3<sup>ème</sup> (1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> degré).

*Ces différentes instructions confirment les renseignements communiqués aux écoles par les Communications FESeC du 16 mai 2002. Cl.22.32.1 (Conditions d'admission et sanction des études. Modifications apportées à l'A.R. du 29.06.84 - Annexe 2)*



PASSAGE de 2C → 1S et de 1S → 2C AVANT LE 15 JANVIER

Aucun document officiel n'existe pour marquer ce "transfert".  
Il nous semble néanmoins important d'officialiser cette décision et qu'un écrit en atteste. Cela peut s'avérer utile en cas de contestation.  
Ci-dessous, nous vous proposons un exemple à adopter ou à adapter.

**Le Conseil de classe de 2C** réuni le : ..... ,  
constatant que (nom de l'élève + constats amenant la décision)  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

propose que (nom de l'élève) : .....  
rejoigne la 1S à la date du : .....

Le Conseil de guidance propose les mesures d'aide et de soutien suivantes :  
.....  
.....  
.....

Le Centre PMS émet l'avis suivant :  
.....  
.....  
.....

Les parents émettent leur accord pour ce transfert le (date) : .....

Signature de la direction

Signature des parents



**Le Conseil de classe de 1S** réuni le : ..... ,  
constatant que (nom de l'élève + constats amenant la décision)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

propose que (nom de l'élève) : .....  
rejoigne la 2C à la date du : .....

Le Conseil de guidance propose les mesures d'aide et de soutien suivantes :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le Centre PMS émet l'avis suivant :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les parents émettent leur accord pour ce transfert le  
(date) : .....

Signature de la direction

Signature des parents



PAI  
PLAN D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISE

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Nom :                    | Prénom :    |
| Année scolaire 200 - 200 | Classe : 1S |

| RESSOURCES DE L'ÉLÈVE   |
|---|
| <input type="checkbox"/> Faculté de raisonnement                  |
| <input type="checkbox"/> Notes de cours en ordre                  |
| <input type="checkbox"/> Travaux soignés                          |
| <input type="checkbox"/> Habileté manuelle                        |
| <input type="checkbox"/> Habileté artistique                      |
| <input type="checkbox"/> Participe en classe                      |
| <input type="checkbox"/> Expression orale                         |
| <input type="checkbox"/> Expression écrite                        |
| <input type="checkbox"/> Intérêt pour les disciplines suivantes : |
| <input type="checkbox"/>  |
| <input type="checkbox"/>  |
| <input type="checkbox"/>  |
| <input type="checkbox"/>  |



| DIFFICULTÉS DE L'ÉLÈVE   | REMÉDIATIONS PROPOSÉES  | QUI SE CONCRÉTISERONT PAR... |
|--|---|------------------------------|
| <b>A. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES</b>   |   |                              |
| Voir documents annexes pour les branches suivantes :   |   |                              |
| <b>B. COMPÉTENCES TRANSVERSALES À TRAVAILLER DANS LES DISCIPLINES</b>  |   |                              |
| <b>1. Démarches mentales</b>   |   |                              |
| <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Saisir l'information</li> <li><input type="checkbox"/> Traiter l'information</li> <li><input type="checkbox"/> Utiliser et transférer l'information</li> <li><input type="checkbox"/> Communiquer l'information</li> <li><input type="checkbox"/> Mémoriser l'information</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Gestion mentale</li> <li><input type="checkbox"/> Favoriser les activités de lecture</li> <li><input type="checkbox"/> Proposer des activités de jeux logiques</li> <li><input type="checkbox"/> Favoriser les tâches où il faut transférer d'un langage dans un autre</li> <li><input type="checkbox"/> Multiplier les exercices d'expression orale et écrite</li> <li><input type="checkbox"/> Apprentissage sous forme de dossier progressif avec auto-évaluation</li> <li><input type="checkbox"/> ...</li> </ul> |                              |

| DIFFICULTÉS DE L'ÉLÈVE | REMÉDIATIONS PROPOSÉES | QUI SE CONCRÉTISERONT PAR... |
|------------------------|------------------------|------------------------------|
|------------------------|------------------------|------------------------------|



|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>2. Démarches organisationnelles</b>  |  |  |
| <input type="checkbox"/> Organisation du travail<br><input type="checkbox"/> Ordre<br><input type="checkbox"/> Rythme de travail et d'apprentissage<br><input type="checkbox"/> ...   | <input type="checkbox"/> Organiser dans la grille horaire 1 heure de cours = travail à domicile<br><input type="checkbox"/> Prévoir 1 heure de méthode de travail et d'étude   |  |
| <b>3. Attitudes relationnelles</b>  |  |  |
| <input type="checkbox"/> Motivation<br><input type="checkbox"/> Discipline personnelle<br><input type="checkbox"/> Autonomie<br><input type="checkbox"/> Maturité<br><input type="checkbox"/> Passivité<br><input type="checkbox"/> Opposition systématique<br><input type="checkbox"/> ... | <input type="checkbox"/> Tutorat<br><input type="checkbox"/> Contrat de travail par semaine avec auto-évaluation<br><input type="checkbox"/> Travailler la confiance en soi<br><input type="checkbox"/> GCPP<br><input type="checkbox"/> ... |  |





RAPPORT DE COMPETENCES + PAI + MAS

| FEUILLE À JOINDRE AU DOSSIER DE L'ÉLÈVE |          |          |
|---|----------|----------|
| NOM :                                   | Prénom : | Classe : |
| Date de naissance :                     |          |          |
| Parcours scolaire précédent :           |          |          |



| EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE                     |            |  |
|---|------------|--|
| Rapport de compétences                        | Diagnostic | Propositions de remédiations   |
|   |            | <input type="checkbox"/> on envisage le passage de 1S → 2C<br><input type="checkbox"/> on envisage le passage de 2C → 1S<br><b>Accord des parents reçu le</b><br>..... |
| Communication à l'élève et/ou à ses parents : |            | MAS :  |



| AVANT LE 15 JANVIER                           |            |  |
|---|------------|--|
| Rapport de compétences                        | Diagnostic | Propositions de remédiations   |
|   |            | <input type="checkbox"/> on envisage le passage de 1S → 2C<br><input type="checkbox"/> on envisage le passage de 2C → 1S<br><b>Accord des parents reçu le</b><br>..... |
| Communication à l'élève et/ou à ses parents : |            | MAS :  |



| DÉBUT DU 3 <sup>ÈME</sup> TRIMESTRE              |            |  |
|--|------------|--|
| Rapport de compétences                           | Diagnostic | Propositions de remédiations   |
|  |            | <input type="checkbox"/> on envisage la 1S *<br><input type="checkbox"/> on envisage la 2S * |
| Communication à l'élève et/ou à ses parents :    |            |  |
| * RENCONTRE DE L'ÉLÈVE ET SES PARENTS LE : ..... |            |  |



| FIN D'ANNÉE                                   |          |  |
|---|----------|--|
| Rapport de compétences motivé                 | Décision | PAI pour l'élève qui est orienté vers la 1S ou la 2S |
|   |          |  |
| Communication à l'élève et/ou à ses parents : |          |  |



LE POINT SUR LE CONSEIL DE CLASSE  
ET DE GUIDANCE



Beaucoup d'écoles cherchent à organiser les conseils de classe et de guidance pour un maximum d'efficacité<sup>1</sup>.

**Ainsi nous semble-t-il important de rappeler qu'il y a « l'esprit et la lettre ».**

En effet, l'essentiel est que

- l'état de maîtrise des socles de compétences soit réalisé,
- les difficultés spécifiques soient diagnostiquées,
- des remédiations appropriées soient proposées

ET CE, en satisfaisant aux obligations administratives (rapport de compétences aux moments voulus, élaboration du plan d'apprentissage individualisé [PAI<sup>2</sup>] et des mesures d'aide et de soutien [MAS<sup>3</sup>]).

**Pour rappel, nous récapitulons, à la page suivante, les tâches à accomplir par le conseil de classe et le conseil de guidance.**

---

<sup>1</sup> Efficacité = rapport résultats / coûts.

<sup>2</sup> Voir Document vert « Gérer l'évolution du 1<sup>er</sup> degré : pistes ... », pages 22 à 27, FESeC, 2001-2002.

<sup>3</sup> Voir Document vert « Gérer l'évolution du 1<sup>er</sup> degré : pistes ... », pages 28 et 29, FESeC, 2001-2002.



| CONSEIL DE CLASSE  | CONSEIL DE GUIDANCE   |
|--|---|
| <p>Analyse des forces et faiblesses<br/>Rapport<br/>de conseil de classe</p>   | <p>Rapport de compétences<br/>- début d'année scolaire<br/>- avant le 15 janvier<br/>- début du 3<sup>ème</sup> trimestre</p>   |
|  | <p>Remédiations appropriées en cours d'année<br/>(dans les cours ou hors cours).</p>  |
|  | <p>Information des parents.<br/>- Après chaque conseil de guidance<br/>- Forme au choix</p>   |
| <p>Proposition de transfert en cours<br/>d'année<br/>- Avant le 15 janvier<br/>- 1S → 2C ou 2C → 1S</p>  | <p>Avis positif ou négatif pour le transfert en<br/>cours d'année.<br/>- Si transfert : modalités d'aide et de<br/>soutien (MAS)<br/>- Avec accord des parents et avis du CPMS</p>  |
|  | <p>Consultation des parents (échange<br/>d'informations).<br/>- Quand orientation vers 1S ou 2S probable<br/>- Avant le conseil de classe de juin</p>   |
| <p>Rapport de compétences de fin d'année</p> <p style="text-align: center;">↓<br/><b>MOTIVE</b><br/>↓</p> <p>Décision d'orientation de fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin 1A : accès à 2C ou à 1S</li> <li>- Fin 1S : attestation de fréquentation et accès vers 2C <u>ou</u> AOA ou AOB et accès vers 3<sup>ème</sup></li> <li>- Fin 2C : AOA ou AOB ou passage vers 2S</li> <li>- Fin 2S : AOA ou AOB</li> </ul> |   |
|  | <p>P.A.I. (plan d'apprentissage individualisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les élèves qui vont en 1S ou 2S</li> <li>- Présenté aux parents et à l'élève avant le début de l'année scolaire</li> <li>- Ajusté en fonction des besoins au cours de la 1S ou de la 2S</li> </ul> |



## Et si on voulait renforcer la cohérence sur le degré...

Si on considère le commentaire de l'article 2 du décret<sup>4</sup> qui dit : «L'alinéa 1<sup>er</sup> définit les missions du conseil de guidance en tant qu'organe de réflexion et d'analyse globale de l'organisation et de la mise en œuvre des remédiations au sein du 1<sup>er</sup> degré»... , **le conseil de guidance, ou toute autre instance, par exemple le groupe des titulaires du 1<sup>er</sup> degré, ou les coordinateurs, ou le conseil de direction, ou le conseil pédagogique, ou...**

**pourraient** poursuivre un objectif plus global sur le degré, à savoir

- analyser l'efficacité de l'enseignement et des apprentissages au 1<sup>er</sup> degré,
- analyser les pratiques de 1S et 2S,
- veiller à ce que les innovations porteuses se répandent, qu'elles viennent des classes ordinaires ou des années complémentaires,
- avoir une vue globale des remédiations à organiser sur le degré,
- mettre en place des dispositifs de remédiation à l'échelle du 1<sup>er</sup> degré et évaluer leur efficacité,
- envisager un plan de formation continue pour certaines disciplines dans lesquelles les élèves seraient particulièrement en difficulté,
- veiller à ce qu'un travail de construction des projets personnels et d'orientation des élèves soit mené au long du degré...
- ...

---

<sup>4</sup> Décret du 19 juillet 2001 relatif à l'organisation du premier degré de l'enseignement secondaire.



| DISPOSITIF : Conseil de guidance (diocèse de Malines-Bruxelles)  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| Description du dispositif  | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)  | Méthodologies utilisées  | Commentaires  |
| <p>◆ Nous combinons ensemble conseil de classe et conseil de guidance : par classe, sont présents chaque professeur de la classe + 1 représentant par classe du 1<sup>er</sup> degré (au total, environ 10 personnes).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous organisons 4 conseils de guidance par an, repris dans les 15 jours du 1<sup>er</sup> degré (fin octobre, décembre, avant Pâques, juin). Les classes sont éventuellement licenciées.</li> <li>- Nous consacrons 60 à 75 minutes par classe.</li> <li>- Sont présents également un agent du CPMS, la médiatrice, le professeur détaché en gestion mentale et la directrice adjointe</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les titulaires préparent le conseil de classe / guidance : ils élaborent une fiche reprenant les élèves par ordre de difficultés d'apprentissage (+ vers -). Cette fiche est distribuée à chaque participant.</li> <li>➤ Au conseil de classe / guidance, le titulaire anime, un secrétaire prend note des commentaires pour chaque élève, sur une fiche individuelle : difficultés à propos de compétences non acquises (diagnostic le plus précis possible), remédiations proposées (qui ? quand ? comment ?) en lien avec ce qui a été dit et fait précédemment. Rencontres avec les parents si nécessaire.</li> <li>➤ Après les difficultés d'apprentissage, prise en compte des problèmes de comportement (entretiens, feuille de route...).</li> <li>➤ A l'issue des conseils de classe / guidance, la directrice adjointe rédige un récapitulatif reprenant pour chaque adulte concerné la liste des élèves qui doivent être accompagnés et de quel type d'aide ils ont besoin.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chez nous, 90% des professeurs ne donnent cours qu'au 1<sup>er</sup> degré.</li> </ul> |



### EFFETS

- L'organisation des conseils de classe / guidance offre un confort certain aux enseignants : temps, espace, présence des personnes-ressources...
- La préparation du conseil de classe / guidance offre un gain de temps non négligeable.
- La grille individuelle est une balise intéressante pour parler en termes de compétences, diagnostic, remédiations... On parle moins en termes de « points ».
- Si le titulaire anime et reste personne-ressource principale de sa classe, la directrice adjointe est là pour recentrer les débats sur les difficultés d'apprentissage, les remédiations (Qui ? comment ? quand ?), pour faire appel aux autres personnes-ressources...
- Le récapitulatif des élèves à aider, pour chaque personne-ressource, est une aide précieuse pour le suivi.



LE POINT SUR LES ASPECTS  
ORGANISATIONNEL ET PEDAGOGIQUE



**LOGIQUE D'INTEGRATION**

Quand l'école a privilégié la logique d'intégration (les élèves sont répartis dans d'autres classes du degré pour la majorité de leurs cours), nous constatons les grandes tendances suivantes :

| Mode d'organisation  | Cours regroupant les élèves de 1S ou de 2S   |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élèves de 1S sont intégrés aux 1A ou aux 2C pour la plupart des cours ; les élèves de 2S sont intégrés aux classes de 2C.</li> <li>- Les élèves de 1S ou de 2S sont regroupés pendant minimum 2 h/semaine et maximum 7 h/semaine.</li> <li>- Coût moyen approximatif : 8 périodes de NTPP.</li> <li>- Nombre d'élèves en 1S ou en 2S : entre 9 et 15.</li> <li>- Le CPMS est souvent impliqué dans le suivi des élèves.</li> <li>- Il est parfois fait appel à des ressources extérieures : logopèdes, psychopédagogues, ...</li> <li>- Pour les heures où ils sont regroupés, les élèves de 1S ou de 2S ont leur local propre et un équipement spécifique (armoires pour ranger leur matériel, dictionnaires, bancs modulables, ...).</li> </ul> | <p><b>Le plus souvent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ activités de soutien en                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- mathématique,</li> <li>- français</li> <li>- seconde langue</li> </ul> </li> <li>◆ méthode de travail</li> <li>◆ étude dirigée</li> <li>◆ projet collectif et projets personnels (GCPP)</li> </ul> <p><b>Mais aussi, parfois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ informatique au service des apprentissages disciplinaires</li> <li>◆ cours d'expression (corps-parole, théâtre, art dramatique,...)</li> <li>◆ tutorat</li> <li>◆ gestion mentale</li> <li>◆ guidance</li> <li>◆ photographie</li> </ul> |



| Cours que les élèves de 1S ou de 2S ne suivent pas   | Aspects « enseignants »   |
|--|---|
| <p><b>Le plus souvent :</b></p> <p>→ les activités complémentaires</p> <p><b>Mais aussi :</b></p> <p>→ éducation artistique</p> <p>→ éducation par la technologie</p> <p>→ EDM</p> <p>→ sciences</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les professeurs concernés sont parfois en co-présence</li> <li>➤ L'apport de formations en gestion mentale ou dans d'autres formes de techniques d'apprentissage porte des fruits.</li> <li>➤ Certaines écoles organisent un suivi sous forme de tutorat.</li> <li>➤ Certaines écoles organisent un travail modularisé qui permet de respecter le rythme des élèves.</li> <li>➤ Certains cours sont mis en parallèle pour permettre des groupes de besoins.</li> <li>➤ L'ensemble des cours porte sur des thématiques, dossiers, supports... différents de l'année précédente pour que les élèves ne fassent pas deux années de suite la même chose.</li> <li>➤ Les enseignants sont souvent volontaires pour les cours où les élèves de 1S ou 2S sont regroupés.</li> </ul> |



**LOGIQUE DE REGROUPEMENT**

Quand l'école a privilégié la logique de regroupement (les élèves de 1S ou de 2S sont regroupés pour la majorité ou la totalité de leurs cours), nous constatons les grandes tendances suivantes :

| Mode d'organisation   | Cours des élèves de 1S ou de 2S  | Aspects « enseignants »  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'élèves de 1S ou de 2S : entre 10 et 20.</li> <li>- Le CPMS est souvent impliqué dans le suivi des élèves.</li> <li>- Autant que faire se peut, les cours se donnent par blocs de 2h.</li> <li>- Des activités-projets sont organisées : classes vertes, journée culturelle, productions présentées à un public extérieur, expositions, ...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les élèves ont souvent, dans leur grille horaire, une partie des activités reprises ci-dessous :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcement mathématique, français et/ou seconde langue</li> <li>- 1/2 groupes en français , mathématique et/ou seconde langue</li> <li>- GCPP : projets collectifs et personnels</li> <li>- méthode de travail</li> <li>- expression et communication</li> <li>- dactylo</li> <li>- dessin</li> <li>- gestion mentale</li> <li>- interdisciplinarité</li> <li>- travail en ateliers</li> <li>- étude dirigée</li> <li>- activité musicale</li> <li>- informatique</li> <li>- modules d'activités techniques</li> <li>- utilisation de la presse</li> </ul> </li> <li>◆ Les élèves de 2S ont le plus souvent des activités de remédiations disciplinaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les professeurs concernés sont parfois en co-présence</li> <li>➤ Les cours sont groupés sous la direction d'un même enseignant pour former des blocs pluridisciplinaires :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mathématique - sciences</li> <li>- français - EDM</li> <li>- français - EDM - méthode de travail</li> </ul> </li> <li>➤ Parfois, les professeurs disposent dans leur grille horaire de                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1h de conseil de classe par semaine ou par quinzaine et/ou</li> <li>- 1h de titulariat en classe et/ou</li> <li>- 1h de coordination</li> </ul> </li> <li>➤ Les professeurs de ces classes sont volontaires.</li> <li>➤ Dans certaines écoles, les élèves de 1S montent en 2C avec leurs enseignants. Une nouvelle équipe de professeurs prend la 1S en charge l'année suivante.</li> </ul> |



**Beaucoup plus rarement, les élèves de 1S et de 2S sont regroupés dans une même classe.**

- ✓ Nombre d'élèves : entre 10 et 18.
- ✓ Le CPMS est souvent impliqué dans le suivi des élèves.
- ✓ Autant que faire se peut, les cours se donnent par blocs de 2h.
- ✓ Différents groupes sont mis en parallèle pour différencier en groupes de besoins.
- ✓ Pour les cours de français, mathématique et/ou seconde langue, les élèves de 1S sont regroupés, de même que ceux de 2S.



**EN CE QUI CONCERNE LE CHOIX D'UNE STRATEGIE D'ORGANISATION  
DES ANNEES COMPLEMENTAIRES ...**

L'adéquation des apprentissages avec les difficultés des élèves, la pédagogie utilisée, les dispositifs relationnels mis en place, l'image que les enseignants ont des élèves, l'image que les élèves ont d'eux-mêmes, ... ont bien plus d'impact sur les progrès réalisés par les élèves que le type d'organisation choisi par l'école (intégration ou regroupement).

Autrement dit, quelle que soit la logique que vous adoptez, intégration ou regroupement, l'important réside dans les dispositifs relationnels et pédagogiques que vous mettez en place dans la structure "année complémentaire".



DISPOSITIFS



FICHE 0

DISPOSITIF 1S-2S

| Description du dispositif | Coût<br>(NTPP - ressources<br>humaines, temporelles,<br>spatiales, matérielles,<br>financières, ...) | Méthodologies utilisées | Commentaires |
|---------------------------|--|-------------------------|--------------|
|---------------------------|--|-------------------------|--------------|

**RAPPEL : dans le document bleu :**  
**"Gérer les différences au 1er degré : pistes ..."**  
**(FESeC, 2000-2001, p.33 et suivantes, fiches A à G),**  
**nous présentons**  
**6 dispositifs concernant la 2S et**  
**1 dispositif concernant la 1S.**



FICHE 1

**DISPOSITIF 1S-2S : Logique d'intégration (diocèse de Liège)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...) | Méthodologies utilisées   | Commentaires   |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les élèves de 1S suivent la plupart des cours avec les élèves de 1A [religion (2h), éducation physique (3h), français (5h), mathématique (4h), langue I (4h), sciences (3h), EDM (4h), informatique (1h), titulariat-méthode (1h)].</li> <li>◆ Les élèves de 2S suivent la plupart des cours avec les élèves de 2C [religion (2h), éducation physique (3h), français (5h), mathématique (4h), langue I (4h), sciences (3h), EDM (4h), informatique (1h)] et même les activités au choix [latin (2h), sciences-labo (2h), socio-économie (2h)].</li> <li>◆ Une structure de soutien [français (2x2h), mathématique (2x2h), anglais (1x2h), néerlandais (1x2h)] peut accueillir les élèves de 1S et de 2C (« option blanche »), et occasionnellement certains élèves de 2S qui ne suivraient pas une activité plus « classique » [latin (2h), sciences-labo (2h), socio-économie (2h)].<br/>(Voir schéma Fiche 1/3)</li> </ul> | <p>- 16 heures</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La structure de soutien permet de nombreuses combinaisons et la mise en œuvre des PAI préalablement fixés. A côté d'un travail sur les compétences mal ou non encore maîtrisées, le soutien (français et mathématique) utilise abondamment l'outil informatique pour stimuler la motivation.</li> <li>➤ L'heure de titulariat-méthode (1A-1S) est réservée à la planification du travail scolaire et à la recherche d'une méthode de travail personnelle et efficiente.</li> <li>➤ L'étude dirigée (1A-1S) propose une aide à la confection des devoirs et à l'exercice des compétences développées en classe.</li> <li>➤ Le cours « projet » (2S) présente deux facettes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cours de GCPP (co-présence de deux professeurs) favorise une autre approche des disciplines au travers de petits projets, de façon à (re)donner du sens et susciter les transferts.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les heures de soutien sont organisées en parallèle avec celles réservées aux activités au choix pour permettre périodiquement (4 fois par an) une nouvelle répartition des élèves en fonction des progrès enregistrés ou des difficultés relevées. Les activités au choix sont par ailleurs conçues de façon modulaire pour rendre possibles les changements en cours d'année.</li> <li>❖ Estimant que les élèves de 2S ont davantage besoin d'une aide à la détermination d'un projet d'orientation que d'un soutien disciplinaire, les professeurs ont souhaité la mise sur pied du cours « projet ».</li> <li>❖ Les professeurs ont également souhaité que la plupart des élèves de 2S puissent suivre, avec ceux de 2C, les activités au choix retenues par l'école (latin, sciences-labo et socio-économie), ces activités pouvant être pour ces jeunes de vrais lieux de réussite.</li> </ul> |



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Une étude dirigée (2x1h) est organisée en fin de journée pour les élèves de 1A et de 1S qui le souhaitent ou désignés par le conseil de guidance.</li><li>◆ Un cours « projet » (2h) est organisé pour les élèves de 2S et est encadré par deux professeurs et un agent du CPMS.</li></ul> <p>Population : 1A (16), 1S(7), 2C(25) et 2S(10).</p> |  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Les projets personnels et d'orientation (avec la collaboration d'un membre du CPMS) se construisent au travers d'activités de développement de la connaissance de soi, de découverte des filières de formation et d'ouverture de l'école sur le monde socio-professionnel.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>❖ Pour une meilleure compréhension du dispositif global, voir Document ci-joint.</li></ul> |
|--|--|--|--|



DOCUMENT

| 1A + 1S                   | 2C + 2C* + 2S           |
|---------------------------|-------------------------|
| Religion (2h)             | Religion (2h)           |
| Education physique (3h)   | Education physique (3h) |
| Français (5h)             | Français (5h)           |
| Mathématique (4h)         | Mathématique (4h)       |
| Langue I (4h)             | Langue I (4h)           |
| Sciences (3h)             | Sciences (3h)           |
| EDM (4h)                  | EDM (4h)                |
| Informatique (1h)         | Informatique (1h)       |
| Titulariat - méthode (1h) |                         |

| 1A                                   | 1S                             |                                     | 2C*                                  | 2C   | 2S                             |
|--------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| Education artistique (1h)            |                                |                                     | Education artistique (1h)            |  | Projet<br>(Ppo + GCPP)<br>(2h) |
| Education par la technologie<br>(1h) |                                |                                     | Education par la technologie<br>(1h) |  |                                |
| Act. Compl. Math. (1h)               | Soutien<br>Français<br>1S (2h) | Soutien<br>Anglais<br>1S + 2C* (2h) | Soutien<br>Math.<br>2C* (2h)         | Latin (2h)<br>Sciences - Laboratoire (2h)<br>Socio - économie (2h) |                                |
| Latin (2h)                           | Soutien<br>Math.<br>1S (2h)    | Soutien<br>Néerl.<br>1S + 2C* (2h)  | Soutien<br>Français<br>2C* (2h)      |  |                                |
| Etude dirigée (2 x par semaine)      |                                |                                     |                                      |  |                                |

2C\* : 2<sup>ème</sup> année commune adaptée (avec des activités de soutien)

Obligation de choisir 4h



FICHE 2

**DISPOSITIF 1S : Logique de regroupement (diocèse de Liège)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)  | Méthodologies utilisées  | Commentaires   |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les élèves suivent les cours de religion et d'éducation physique avec ceux de 2C.</li> <li>◆ La grille-horaire comporte 4h de français, 3h de mathématique, 3h d'éveil (EDM + sciences), 2h de langues modernes (néerlandais ou anglais) et 1h d'éducation artistique.</li> <li>◆ Des cours spécifiques sont proposés : 2h de guidance, 1h de tutorat, 3h de GCPP et 2h d'enquête et séminaire.</li> <li>◆ 1h de PAI français et 1h de PAI mathématique sont organisées pour accueillir les élèves de 1S en même temps que ceux de 1A rencontrant des difficultés ponctuelles.</li> <li>◆ Population : 1A (160), 1S (15), 2C (145) et 2S (8, logique d'intégration)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 heures</li> <li>- Une personne avec des ressources en psycho-pédagogie.</li> <li>- 2 heures de PAI (pour les élèves de 1S + 1A)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La guidance, le tutorat et le cours de GCPP ont été confiés à une seule personne, un psychopédagogue, qui, à côté d'un rôle de coordination, travaille beaucoup le savoir-être, l'estime de soi et la méthode de travail. Il assure également un soutien psychologique bien nécessaire dans quelques cas.</li> <li>➤ Certains cours proposent des activités qui entretiennent la motivation (au cours de néerlandais, prise en charge par les élèves de 1S d'une séance d'exercices adressée aux élèves de 1A).</li> <li>➤ Le cours enquête/séminaire suggère des activités favorisant le repérage d'habiletés manuelles chez certains élèves et met sur pied des visites pour découvrir les différentes options de l'enseignement technique et professionnel.</li> <li>➤ Les contacts avec les parents sont nombreux et constructifs.</li> <li>➤ Un bulletin spécifique laisse une large place aux commentaires et aux propositions de remédiation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains professeurs et même certains élèves déplorent l'absence du cours de technologie dans la grille.</li> <li>❖ Beaucoup d'enseignants reconnaissent que les évaluations positives sont avant tout là pour redonner confiance mais ne traduisent pas nécessairement une maîtrise suffisante des compétences requises pour pouvoir aborder une 2C et certainement pas une 3TQ. Bon nombre d'élèves pourraient tout au plus envisager un passage en 3PQ au terme de la 1S, mais ce passage reste délicat à négocier avec les parents.</li> <li>❖ Plus d'interdisciplinarité et un travail en profondeur sur le projet personnel devraient prendre place l'année prochaine et ainsi rendre le dispositif encore plus efficient.</li> </ul> |



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>❖ Les nombreuses heures consacrées à l'organisation de la 1<sup>ère</sup> S ne permettent pas la mise en place d'une remédiation indispensable en 1A et en 2C. Tout en souhaitant le maintien de la 1S, la direction et les professeurs réfléchissent à un dispositif prenant mieux en compte les difficultés de tous les élèves du 1<sup>er</sup> degré (groupes de besoins, professeurs « injectés », ...).</p> |
|--|--|--|--|



FICHE 3

**DISPOSITIF 1S : Logique de regroupement (diocèse de Tournai)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines,<br>temporelles, spatiales, matérielles,<br>financières, ...)  | Méthodologies utilisées   | Commentaires   |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les élèves de 1S sont regroupés dans une classe. L'objectif poursuivi est de combler les lacunes du primaire et de 1A <b>sur deux années. Avec la même équipe d'enseignants.</b> Donc, l'ensemble des enseignants monte avec les élèves de 1S en 2C.</li> <li>◆ L'année prochaine, une nouvelle équipe d'enseignants prendra en charge la nouvelle 1S pour deux ans.</li> <li>◆ L'horaire actuel de la 1S :<br/>E.D.M. 4h.<br/>Français : 5h.<br/>Math. 5h.<br/>Langues 4h.<br/>Projets 5h.<br/>+ Religion et Éducation Physique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 28 heures N.T.P.P. pour une classe de plus ou moins 16 élèves<br/>+ 3 heures de coordination : les professeurs de Langues, Math. et Français ont une heure de coordination durant les heures de projet ce qui leur permet une co-présence éventuelle en classe.</li> <li>- Engagement de l'équipe à travailler deux ans avec les mêmes élèves.</li> <li>- Les sciences sont travaillées au travers des projets élaborés par la classe.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les contenus scientifiques sont retravaillés lors des projets. Un projet dure plus ou moins un mois et se termine par une production qui sera vue par des personnes extérieures à la classe (production socialisée). Exemple : Sensibilisation aux dangers des drogues (exposition dans le hall de l'école), constitutions de fiches décrivant des métiers (pour les élèves des autres classes), un exposé sur le thème de l'eau (présentation lors de la journée des parents).</li> <li>➤ Les thèmes sont proposés par les élèves et choisis par vote. Les 5h. de projets sont également utilisées pour une série d'activités orientées vers les démarches mentales et organisationnelles.</li> <li>➤ Il n'y a pas d'heure de remédiation ou rattrapage, elles sont intégrées aux disciplines.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Travailler sur deux ans permet une grande continuité dans l'apprentissage et de gérer des lacunes parfois importantes dans le temps.</li> <li>❖ La pratique des productions socialisées est très motivante pour les élèves en difficulté. Produire pour quelqu'un d'autre et non plus pour une destination "strictement" scolaire est un signe de reconnaissance pour ces élèves. Ceux-ci sont motivés pour soigner la forme et le fond de leurs productions.</li> <li>❖ Le bulletin exprime le détail de l'apprentissage par les démarches mentales, le bulletin résume la situation de l'élève par discipline. La majorité des élèves passera en 2C, quelques orientations sont possibles vers le professionnel si un projet personnel est exprimé et construit.</li> </ul> |



|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les élèves possèdent un carnet d'apprentissage également géré sur deux ans. Les démarches mentales sont rattachées aux compétences disciplinaires, sont ventilées dans les disciplines et évaluées en mode binaire, acquis - non acquis. Cet outil permet une évaluation au moment opportun de l'apprentissage et met en évidence le transfert entre les disciplines. L'équipe est passée d'une évaluation - sanction à une évaluation - reconnaissance. Les 16 lignes du carnet d'apprentissage se remplissant au fur et à mesure de l'apprentissage (cfr; "Gérer l'évaluation au 1er degré : pistes", Annexe 3.2, FESeC, 2002-2003). Dans ce carnet, des exercices d'entraînement sont notés en points mais ne sont pas certificatifs.</li><li>➤ Le bulletin (4 fois sur l'année) fait le point par discipline.</li></ul> |  |
|--|--|---|--|



**FICHE 4**

**DISPOSITIF 2S : Logique d'intégration (diocèse de Namur-Luxembourg)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines,<br>temporelles, spatiales,<br>matérielles, financières, ...) | Méthodologies utilisées  | Commentaires   |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 15 élèves dispersés dans les classe de 2C, ils ne suivent pas les activités au choix.</li> <li>◆ 3 heures d'activités spécifiques de soutien en français, langue moderne, mathématique.</li> </ul> | <p>- 18 heures NTPP</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Six groupes de besoins dans lesquels sont répartis les élèves. La répartition est revue 5 fois sur l'année.</li> <li>➤ Six professeurs : deux en math, deux en français, deux en langue moderne. Ils travaillent éventuellement en co-présence.</li> <li>➤ Les élèves sont envoyés dans les différents groupes de besoins par le conseil de guidance, sur proposition du conseil de classe.</li> <li>➤ Chaque élève suit le groupe de besoins désigné en fonction de l'évolution de ses résultats pendant l'année.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La remédiation exige une coordination très forte entre les professeurs de l'ensemble des classes.</li> <li>❖ Les professeurs sont volontaires, et par les apprentissages, ils travaillent surtout à la valorisation de l'élève</li> </ul> |



**FICHE 5**

**DISPOSITIF 1S : Logique de regroupement (diocèse de Namur-Luxembourg)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...) | Méthodologies utilisées   | Commentaires   |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La grille horaire est semblable à une classe de deuxième, à l'exception des 4 heures d'activités aux choix.</li> <li>◆ Des cours spécifiques sont organisés :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 heures de soutien,</li> <li>- 1 heure de GCPP,</li> <li>- étude dirigée pour certains,</li> <li>- travaux artistiques en demi-groupe,</li> <li>- éducation par la technologie en demi-groupe.</li> </ul> </li> <li>◆ 15 élèves (maximum)</li> </ul> | <p>- 36 heures NTPP.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Français, mathématique, langue moderne : apprentissages de base, devoirs préparés en classe.</li> <li>➤ Travaux dirigés.</li> <li>➤ Travail sur la confiance en soi, l'estime de soi.</li> <li>➤ Encadrement important, tutorat.</li> <li>➤ Rencontre avec les parents, présentation des filières.</li> <li>➤ Participation du CPMS</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Equipe de professeurs volontaires, au moins pour l'équipe de base.</li> <li>❖ Equipe disposant d'une très grande liberté d'action.</li> </ul> |



FICHE 6

**DISPOSITIF 1S : Logique de regroupement (diocèse de Malines-Bruxelles)**

| Description du dispositif  | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...) | Méthodologies utilisées  | Commentaires  |
|--|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 3 matinées de la semaine                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- sont des matinées à thème</li> <li>- sont consacrées l'une au français, l'autre à la mathématique, la troisième au néerlandais.</li> </ul> </li> <li>◆ Les élèves ont, en outre :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- activité Prodas (Programme de développement affectif et social)</li> <li>- méthode de travail</li> <li>- activités sociales</li> <li>- projet personnel</li> </ul> </li> </ul> | <p>- 32 heures.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail des cours de français, mathématique et néerlandais sur base de thématiques.</li> <li>➤ Cours de 4h consécutives ↑ obligation de gérer le temps, l'espace, l'énergie et les humeurs ...</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Objectif : redonner le goût de l'école, le goût de l'apprentissage.</li> <li>❖ Les élèves orientés vers cette 1S sont en difficulté dans au moins deux des trois disciplines suivantes : français, mathématique, néerlandais.</li> </ul> |



FICHE 7

**DISPOSITIF 1S + 2S : Logique de regroupement (diocèse de Malines-Bruxelles)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines,<br>temporelles, spatiales,<br>matérielles, financières, ...)  | Méthodologies utilisées  | Commentaires   |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les élèves de 1S et de 2S sont regroupés sauf pour les cours de français (5h), néerlandais (4h) et mathématique (5h).</li> <li>◆ Les élèves de 1S et 2S bénéficient de :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2h de GCPP.</li> <li>- 1h de projets personnels.</li> <li>- 1h de guidance.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30h pour la constitution d'un groupe + 14h pour dédoubler les cours de français, de néerlandais, de mathématique.</li> <li>- Guidance extérieure et supplémentaire pour 2 élèves</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans les cours non dédoublés (sciences, EDM, ...), le travail se mène par projets et modules.</li> <li>➤ Conseil de classe toutes les 3 semaines au moins au début de l'année.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'équipe éducative mentionne la difficulté à gérer des élèves de 1S et de 2S regroupés. Cette difficulté se marque dans les différences de maturité, de projets, de besoins, ...</li> </ul> |



**FICHE 8**

**DISPOSITIF 1S : Logique de regroupement (diocèse de Malines-Bruxelles)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines,<br>temporelles, spatiales,<br>matérielles, financières, ...) | Méthodologies utilisées  | Commentaires  |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 5 professeurs pour ce groupe :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- prof A : religion (2h),</li> <li>- prof B : éducation physique (3h), étude dirigée et méthode de travail (2h),</li> <li>- prof C : mathématique et sciences (10h),</li> <li>- prof D : français et EDM (10h),</li> <li>- prof E : néerlandais (4h).</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 31 heures.</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pédagogie du projet interdisciplinaire : 5 thèmes sur l'année.</li> <li>➤ Utilisation de supports didactiques différents de ceux utilisés en 1A.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Equipe de professeurs réduite et volontaire.</li> <li>◆ 18 élèves maximum ayant fait leur 1A dans l'école.</li> <li>◆ Les professeurs B, C et D ont 2h de coordination pédagogique en commun.</li> <li>◆ Gros travail sur la confiance en soi, l'autonomie, l'engagement.</li> </ul> |



FICHE 9

| DISPOSITIF 1S : Logique d'intégration (diocèse de Malines-Bruxelles)   |  |   |  |
|--|--|---|--|
| Description du dispositif  | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)  | Méthodologies utilisées   | Commentaires   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 6 élèves répartis dans les classes de 1A.</li> <li>◆ Formation identique à la 1A sauf :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2h d'activités de soutien en français,</li> <li>- 2h d'activités de soutien en mathématique,</li> <li>- 3h d'étude dirigée et de méthode de travail</li> </ul>                             à la place de                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- éducation artistique</li> <li>- éducation par la technologie</li> <li>- activités complémentaires</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 heures.</li> <li>- Local pour les activités pour lesquelles les élèves sont regroupés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail de soutien pour amener les élèves à maîtriser les mêmes compétences que les élèves de 1A au terme de l'année.</li> <li>➤ Pédagogie motivante.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Si la motivation des élèves est réelle, les progrès sont repérés. Il est à noter qu'il est parfois vital de réussir quelque chose pour que la motivation apparaisse.</li> <li>❖ Vu la suppression des cours d'éducation artistique et d'éducation par la technologie, il est opportun d'intégrer dans d'autres cours les aspects créatifs, manuels, artistiques, ...</li> </ul> |



FICHE 10

**DISPOSITIF 2S : Logique de regroupement (diocèse de Malines-Bruxelles)**

| Description du dispositif   | Coût<br>(NTPP - ressources humaines, temporelles, spatiales, matérielles, financières, ...)  | Méthodologies utilisées   | Commentaires  |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 12 élèves maximum.</li> <li>◆ L'horaire des élèves se répartit en :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- plateau littéraire (5h français), <sup>(1)</sup></li> <li>- plateau scientifique (12h math, sciences, EDM), <sup>(1)</sup></li> <li>- langue moderne (5h),</li> <li>- religion (2h),</li> <li>- éducation physique (3h),</li> <li>- coordination (2h : titulariat, méthode de travail, projets personnels, GCPP).</li> </ul> </li> <li>◆ Cinq professeurs sont porteur du projet.</li> </ul> <p>(1) Cfr. Gérer l'évolution du 1er degré : pistes, p. 48-49, FESeC, 2001-2002.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 34 heures NTPP pour 29 heures - élèves (1 h de coordination à l'horaire des enseignants).</li> <li>- Accès aisé aux ordinateurs et à la bibliothèque.</li> <li>- Matériel minimum en classe : dictionnaires, Bécherelle, traducteurs F/N, atlas, lecteur CD, magnétoscope.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fin juin : interview de motivation par la titulaire avec les élèves susceptibles d'entrer dans ce groupe. Il est présenté comme une chance pour l'élève de travailler ses lacunes sans qu'il y ait de jugement de valeur sur leur apprentissage. Mise en projet des élèves.</li> <li>➤ Pédagogie du projet interdisciplinaire.<br/>Exemples :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Faire peau neuve »</li> <li>- « Notre classe bleue... une planète »</li> <li>- « Le serpent, le chapeau, le masque et la boussole » (projet de classes vertes)</li> </ul> </li> <li>➤ Apprentissage adapté aux élèves.</li> <li>➤ Travaux entraînant des sorties (une par mois).</li> <li>➤ Dans le journal de classe, les élèves notent le nom du professeur avec lequel ils ont travaillé plutôt que la discipline (idée d'interdisciplinarité).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les enseignants se coordonnent toutes les semaines. Au programme :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- échange d'informations pédagogiques,</li> <li>- gestion des projets : planification, évaluation...,</li> <li>- organisation des réunions de parents,</li> <li>- lecture des dossiers des élèves avant la rentrée,</li> <li>- organisation du travail interdisciplinaire,</li> <li>- le point sur les élèves,</li> <li>- préparation des sorties,</li> <li>- ...</li> </ul> </li> </ul> |



|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Evaluation diagnostique au cours des premières semaines.</li><li>➤ Auto-évaluation.</li><li>➤ Conseil de tous régulièrement.</li><li>➤ Evaluation, en janvier, du parcours réalisé et du parcours encore à faire (implique les élèves, les enseignants et les parents).</li><li>➤ Réunions de parents vécues comme des réunions de travail.</li></ul> |  |
|--|--|---|--|



AVANT D'ORGANISER UNE ANNEE COMPLEMENTAIRE ...



## LES QUESTIONS ESSENTIELLES A SE POSER

Nous avons classé les questions selon une dominante pédagogique, relationnelle ou organisationnelle (voir « Gérer l'apprentissage sur le degré : pistes... » pages 7 et 8).

Cependant il est très rare, quand on se pose une question, que la réponse relève exclusivement d'un de ces trois domaines. Souvent, l'entrée dominante s'enrichira d'apports venant d'un ou des deux autres domaines.

Ainsi, à la question « Comment gérer une 1S ou une 2S pour qu'elle soit réellement un non-redoublement pour l'élève, ses parents et les enseignants ? », la réponse sera prioritairement d'ordre pédagogique. Mais il est clair que des éléments d'ordre relationnel et organisationnel interviendront tôt ou tard dans la construction de la réponse.



## VA-T-ON ORGANISER UNE 1S ET/OU UNE 2S ?

### QUESTIONS À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

- ✓ L'ensemble des remédiations que nous organisons actuellement sur le 1<sup>er</sup> degré (rattrapages, étude dirigée, méthode de travail, activités de soutien, option « blanche »,... ) est-il suffisant ? cohérent ? porte-t-il des effets positifs ?
- ✓ Comment identifions-nous clairement les difficultés des élèves ? Comment se fait le diagnostic ?
- ✓ Quels sont les critères qui conduisent à l'orientation vers une remédiation (rattrapages, étude dirigée, méthode de travail, activités de soutien, option « blanche »,... ) ? Ces critères vont-ils au-delà du simple aspect de l'apprentissage disciplinaire (difficulté d'organisation, de socialisation, de mémorisation, compétences transversales,... ) ?
- ✓ La gestion des difficultés des élèves fait-elle partie intégrante des apprentissages organisés dans les disciplines ?
- ✓ Que mettons-nous en place en 1A et/ou en 2C pour que les années complémentaires gardent un caractère exceptionnel ?
- ✓ Comment les stratégies d'apprentissage et d'évaluation vont-elles tenir compte des spécificités des élèves que nous avons en 1A et en 2C sur le plan cognitif ?
- ✓ Quels sont les indicateurs (indices observables) qui nous permettront d'évaluer l'efficacité du système de remédiation ?
- ✓ ...

### QUESTIONS À DOMINANTE RELATIONNELLE

- ✓ Quelles sont les ressources internes (professeurs, éducateurs,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ Quelles sont les ressources externes (partenariats,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ Comment les stratégies d'apprentissage et d'évaluation vont-elles tenir compte des spécificités des élèves que nous avons en 1A et en 2C sur le plan relationnel ?
- ✓ ...

### QUESTIONS À DOMINANTE ORGANISATIONNELLE

- ✓ Quelles sont les ressources internes et externes (espace, temps, NTPP, finances,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ Quels impacts nos choix pédagogiques auront-ils sur l'organisation ?
- ✓ ...



## NOUS ALLONS ORGANISER UNE 1S ET/OU UNE 2S

### QUESTIONS À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

- ✓ L'ensemble des remédiations que nous organisons actuellement sur le 1<sup>er</sup> degré, y compris les 1S et/ou 2S, (rattrapages, étude dirigée, méthode de travail, activités de soutien, option « blanche », 1S, 2S, ... ) est-il suffisant ? cohérent ? porte-t-il des effets positifs ?
- ✓ Les objectifs d'une 1S ou d'une 2S sont-ils
  - clairement définis ?
  - communiqués ? à qui (collègues du 1<sup>er</sup> degré, collègues des autres degrés, parents, école fondamentale, autres écoles secondaires, CPMS, SIEP,...) ? comment ?
- ✓ Comment rédigeons-nous le PAI ? Comment envisageons-nous de le gérer avec les élèves ? avec les collègues ?
- ✓ Comment gérer cette 1S et/ ou 2S pour qu'elle soit réellement un non-redoublement pour l'élève, ses parents et les enseignants ?
- ✓ Quel travail sur l'estime de soi, les projets personnels, le rapport à l'école, le rapport aux apprentissages,... allons-nous mener avec les élèves de 1S / de 2S ? avec leurs parents ?
- ✓ Dans la logique d'intégration, quelle communication, quels ponts y a-t-il entre les apprentissages spécifiques des 1S / des 2S et les apprentissages qu'ils vivent dans le groupe-classe auquel ils sont attachés ?
- ✓ Comment gérons-nous le passage d'une année complémentaire à une année « classique » ?
- ✓ Quelles sont les conditions qui permettraient d'assurer le passage d'un élève de 1S en 2C ou de 2C en 1S avant le 15 janvier ?
- ✓ Comment les stratégies d'apprentissage et d'évaluation vont-elles tenir compte des spécificités des élèves que nous avons en 1S et/ou en 2S ? Allons-nous faire la même chose autrement ? autre chose autrement ?
- ✓ Qu'allons-nous faire pour entretenir la motivation des élèves de 1S et/ou de 2S ?
- ✓ Comment va-t-on aborder la méthode de travail ?
  - de manière transversale (aspects organisationnels, journal de classe, cours en ordre, cartable,...) ?
  - au travers des disciplines ?
  - en articulant le transversal et le disciplinaire ?
- ✓ L'équipe des professeurs accompagnera-t-elle les élèves l'année suivante ?
- ✓ Quels sont les indicateurs (indices observables) qui nous permettront d'évaluer l'efficacité du système de remédiation ?
- ✓ ...



## NOUS ALLONS ORGANISER UNE 1S ET/OU UNE 2S

### QUESTIONS À DOMINANTE RELATIONNELLE

- ✓ La structure des années complémentaires et leur philosophie sont-elles clairement expliquées aux parents, aux élèves, aux collègues du fondamental, aux collègues du secondaire,... ?
- ✓ Comment allons-nous concilier ou articuler les attentes des familles et la réalité de l'évolution du jeune dans ses apprentissages, son projet d'orientation,... ?
- ✓ Quelles sont les ressources internes (professeurs, éducateurs,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ Quelles sont les ressources externes (partenariats,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ Comment allons-nous éviter l'étiquetage négatif des élèves orientés vers une année complémentaire ?
- ✓ Quels modes de communication (rythme, implication, ...) allons-nous organiser vis-à-vis des collègues ? des parents ? de la direction ? du CPMS ? ... ?
- ✓ ...

### QUESTIONS À DOMINANTE ORGANISATIONNELLE

- ✓ Quelles sont les ressources internes et externes (espace, temps, NTPP, finances,...) sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?
- ✓ L'équipe des professeurs accompagnera-t-elle les élèves l'année suivante ?
- ✓ ...



## LES REMARQUES DONT IL EST INTERESSANT DE TENIR COMPTE

### *Remarques à dominante pédagogique :*

- Dans beaucoup d'écoles, la prise en compte des élèves en difficultés a permis de passer de stratégies de relégation et d'exclusion à des dispositifs d'aide et de remédiation.
- L'investissement dans des stratégies d'aide aux élèves en difficultés au cours de la 1A, de la 1S, ... a eu localement comme conséquences de favoriser un fonctionnement plus serein dans les 2C, la disparition de l'option « blanche » et un espoir de diminution des 2S.
- Dans la logique d'intégration, il serait judicieux de valoriser les acquis des élèves de 1S ou de 2S en leur donnant l'occasion d'être ressources pour d'autres (parrainage par les pairs, collaboration à l'organisation d'une partie du cours, ...).
- Le regroupement 1S + 2S donne rarement satisfaction aux équipes éducatives du fait des difficultés rencontrées : différence de maturité, de besoins, de projet, ...
- Des formations en gestion mentale, techniques d'apprentissage, pratiques socialisantes, ... sont facilitatrices quand on s'adresse à des élèves en grande difficulté.
- Il apparaît qu'en 1S, l'accent est surtout mis sur les démarches mentales alors qu'en 2S, il est surtout mis sur les apprentissages disciplinaires. Ne faudrait-il pas articuler ces deux aspects, quelle que soit l'année dans laquelle on se trouve ?
- Il est toujours impératif de penser à
  - diagnostiquer les compétences des élèves et leurs difficultés,
  - travailler avec eux le projet personnel.
- ...



*Remarques à dominante relationnelle :*

- Des activités portant sur la socialisation, telles que clés pour l'adolescence, GCPP, conseil de tous, ... favorisent les aspects scolarisation et apprentissage.
- L'implication de la direction doit garantir la philosophie inhérente aux années complémentaires (non redoublement, construction d'une orientation positive, ...)
- Les équipes pédagogiques gérant les années complémentaires mènent souvent un travail visant à déconstruire les représentations négatives que les parents et les élèves ont de certaines filières d'enseignement. Cela permet d'élargir l'éventail des possibilités d'orientation du jeune.
- Une dominante apparaît dans l'orientation des élèves vers une année complémentaire, à savoir ne peuvent y accéder que les élèves qui ont fait preuve de « bonne volonté ». Cette constante nous amène à poser deux questions :
  - ✓ Cette logique méritocratique est-elle éthique ?
  - ✓ Qu'est-ce que ces équipes éducatives ont mis en place pour activer la motivation des élèves en décrochage et mettent en place pour les accompagner dans leur non-motivation ?
  - ✓ Que fait l'école pour les élèves en difficulté en fin de 1A et qui n'ont pas "mérité" l'accès à la 1S ?
- ...



*Remarques à dominante organisationnelle :*

- La proportion 15 élèves / 1 professeur semble être la plus efficace.
- Il ne faudrait pas que les appellations utilisées pour désigner les années complémentaires, donnent de faux espoirs à l'élève et à ses parents (Par exemple, une 1S nommée « 2<sup>ème</sup> projet » laisse supposer à certains élèves et à leurs parents qu'ils vont forcément accéder à une 3<sup>ème</sup> l'année suivante).
- Il serait souhaitable d'établir une rotation des équipes qui prennent en charge les années complémentaires en vue de :
  - ✓ transférer les pratiques innovantes vers d'autres classes,
  - ✓ respecter le besoin légitime de ne pas s'occuper toujours des élèves les plus en difficultés,
  - ✓ éviter l'étiquetage de certains professeurs et les équipes « Cocoon »,
  - ✓ permettre le ressourcement,
  - ✓ ...
- ...